

869^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 13 mars 2018 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absence

Louis Gagnon

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-03-13-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

À la section X. Divers, ajouter les points suivants :

2. Corporation des officiers municipaux agréés du Québec – Participation à la formation « TPS-TVQ Vers Une Gestion Efficace » – Autorisation
3. Fonds de soutien au développement rural – Projet « Amélioration du parc de la rue Dumas » – Demande d'aide financière – Autorisation et signataire
4. Fonds de soutien au développement rural – Projet « Équipements communautaires de scène » – Demande d'aide financière – Autorisation et signataire
5. Société d'aide au développement des collectivités de Matagami – Gala Reconnaissance SADC – Contribution financière – Autorisation
6. Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue – Cotisation 2018

- ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-02
PROCÈS-VERBAL DE LA 868^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- QUE le procès-verbal de la 868^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE les comptes payés et prélèvements en février 2018, qui s'élèvent à 172 741,38 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 28 février 2018, qui s'élèvent à 158 695,42 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de février 2018, qui s'élèvent à 153 628,47 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-04
RÈGLEMENT NUMÉRO 360-2018 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE MATAGAMI
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale impose aux municipalités, depuis 2010, de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE le conseil a adopté la dernière version de son code d'éthique et de déontologie le 13 septembre 2016 (2016-09-13-05);

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale stipule que toute municipalité doit, dans les mois qui suivent toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 13 février 2018;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par le conseiller Réal Dubé à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 février 2018 (résolution numéro 2018-02-13-05).

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le règlement numéro 360-2018 « établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Matagami » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-05

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE MATAGAMI ET AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller Réal Dubé à l'effet qu'il sera déposé pour adoption, lors d'une séance subséquente, un règlement concernant la gestion contractuelle de la Ville de Matagami et qui remplace la politique adoptée en décembre 2010 portant sur le même sujet.

Ce règlement énonce et prévoit, entre autres, des dispositions à l'égard :

- des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;

- des mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) et du Code de déontologie des lobbyistes (L.R.Q., c. T-11-011, r. 2);
- des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflit d'intérêts;
- des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en découle;
- des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- des contrats qui comportent une dépense inférieure à 100 000 \$ et qui peuvent être passés de gré à gré avec des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants;
- des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$ selon des catégories de contrats déterminées.

Le projet de règlement a été remis et présenté aux membres du conseil lors de la présente séance du 13 mars, celui-ci sera alors dispensé de lecture au moment de son adoption.

2018-03-13-06

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
SERVICE D'ARCHITECTURE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA
TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE
ATTRIBUTION DE CONTRAT**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par voie d'appel d'offres sur invitation auprès de deux firmes d'architectes pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu deux soumissions, soit :

Soumissionnaire	Prix forfaitaire (taxes incluses)
Trame Architecture + paysage	15 573,36 \$
Artcad architectes	12 014,89 \$

ATTENDU QU'après analyse des soumissions, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, recommandation est faite au conseil municipal d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Artcad architectes, pour un montant de 12 014,89 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat de service d'architecture pour le projet de réfection de la toiture de l'hôtel de ville au plus bas soumissionnaire conforme, soit Artcad architectes, pour un montant de 12 014,89 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-07

**SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
PROTOCOLES CONCERNANT L'ENTENTE DE LA GESTION DES
PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITATION ET L'ENTENTE
DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami s'est vu confirmer une enveloppe budgétaire dans le cadre du programme Rénovation Québec (PRQ);

ATTENDU QU'il est nécessaire de signer des ententes avec la Société d'habitation du Québec autant pour la gestion des programmes de l'amélioration de l'habitat que pour celle de la sécurité de l'information.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- DE SIGNER les protocoles d'entente avec la Société d'habitation du Québec en regard de l'entente de gestion des programmes d'amélioration de l'habitation et de l'entente de sécurité de l'information, pour le PRQ;

- ET D'AUTORISER monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir la greffière adjointe, à signer les deux protocoles, pour et au nom de la Ville de Matagami, ainsi que tout autre document y afférent.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-08
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL
PARTICIPATION AU 6^E RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER la participation de monsieur Alexandre Paquette, directeur des loisirs, au 6^e Rendez-vous québécois du loisir rural de l'Association québécoise du loisir municipal, qui aura lieu du 2 au 4 mai 2018 à Venise en Québec;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-09
JOURNAL LE JAMÉSIEEN
CONTRAT PUBLICITAIRE – APPROBATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE Le Jamésien a soumis une offre publicitaire, en date du 21 février 2018, qui répond aux besoins de la Ville de Matagami en matière de communication avec les populations locale et régionale.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'APPROUVER le contrat publicitaire entre la Ville de Matagami et Le Jamésien pour une période d'un an, soit d'avril 2018 à mars 2019, pour un total de dix parutions, et ce, pour un montant de 6 000 \$, plus taxes;

- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-10
PERMIS D'AFFAIRES
« 9190-5778 QUÉBEC INC. (MAGNY ÉLECTRIQUE) »
MONSIEUR STEEVE MAGNY

Dépôt pour information.

2018-03-13-11
GROUPE AUX FÉES LAINE
FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
PROJET « AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL » – APPUI

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE dans le cadre du Fonds de soutien au développement rural, le Groupe aux Fées laine a déposé une demande d'aide financière pour le projet « Aménagement d'un nouveau local »;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPUYER le Groupe aux fées laine dans sa demande d'aide financière de 1 350 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James dans le cadre du Fonds de soutien de développement rural, pour le projet « Aménagement d'un nouveau local ».

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-12
COMPLEXE DES RAPIDES
FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
PROJET « AMÉLIORATION LOCATIVE » – APPUI

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE dans le cadre du Fonds de soutien au développement rural, le Complexe des rapides a déposé une demande d'aide financière pour le projet « Amélioration locative ».

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPUYER le Complexe des Rapides dans sa demande d'aide financière de 5 221 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James dans le cadre du Fonds de soutien de développement rural, pour le projet « Amélioration locative ».

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-13
CORRESPONDANCE

1. AUTRES

- a) ***Fédération des Villages-relais du Québec***
 - i) Bulletin – Février 2018

- b) ***Fondation hospitalière d'Amos inc.***
 - i) Lettre de remerciements du 8 février 2018
 - ii) Rapport annuel 2016-2017

- c) ***Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James***
 - i) L'Échangeur-10 – Février 2018

2018-03-13-14
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-15
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Alexandre Paquette, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-16
ENGAGEMENT DE PERSONNEL
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le Service des loisirs a déposé une recommandation à l'effet d'embaucher du personnel temporaire ou à temps partiel.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER l'engagement de monsieur Jessy Perrier au poste de préposé à la bibliothèque, et ce, en date du 1^{er} février 2018;
- D'AUTORISER l'engagement de mademoiselle Daphnée Perrier au poste d'assistant surveillant sauveteur, et ce, en date du 13 février 2018;
- ET QUE les conditions et avantages soient conformes à la politique en vigueur à la Ville de Matagami pour ces postes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-17
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-18

SERVICE DES INCENDIES

**MESSIEURS ÉRIC BÉDARD ET WILLY TCHUILEN NGATCHA,
POMPIERS VOLONTAIRES – FIN D'EMPLOI**

Dépôt pour information.

Monsieur le maire René Dubé déclare qu'il est en situation de conflit d'intérêt relativement au dossier suivant et s'abstient de participer à la prochaine décision.

2018-03-13-19

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

**DEMANDE DE LEVÉE DE RESTRICTION DU DROIT DE DISPOSER SUR
UNE PARTIE DU LOT 1-1156**

AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a obtenu le droit de propriété du lot 1-1156 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en 1995, tel que consigné au dossier numéro 82030231.0532065;

ATTENDU QUE ladite cession par le gouvernement du Québec prévoit une clause de « Restriction au droit de disposer » et que la Ville ne peut vendre, céder, donner ou autrement aliéner une partie du terrain sans au préalable avoir obtenu l'autorisation du ministère;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite obtenir le consentement du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour renoncer à cette clause sur une partie du lot 1-1156 pour une superficie de 1 490,51 mètres carrés pour permettre la réalisation d'un projet.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE le conseil autorise monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville, la demande d'utilisation du territoire public visant la levée d'une clause restrictive d'utilisation pour une partie du lot 1-1156, ainsi que tout autre document nécessaire, le cas échéant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Monsieur le maire René Dubé réintègre la séance.

2018-03-13-20

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU QUÉBEC
PARTICIPATION À LA FORMATION « TPS-TVQ VERS UNE GESTION
EFFICACE » – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER la participation de madame Julie Tremblay, trésorière adjointe, à la formation intitulée « TPS-TVQ Vers une gestion efficace » donnée les 11 et 12 avril 2018, à Longueuil, par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-21

**FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
PROJET « AMÉLIORATION DU PARC DE LA RUE DUMAS »
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE la Ville de Matagami dépose une demande d'aide financière de 6 100 \$ à l'Administration régionale Baie-James dans le cadre du Fonds de soutien au développement rural pour son projet « Amélioration du parc de la rue Dumas »;
- QUE monsieur Alexandre Paquette, directeur des loisirs, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la demande d'aide financière et tout autre document relatif au projet;
- ET QUE, par ce dépôt, il soit considéré par l'Administration régionale Baie-James que les sommes soient engagées selon les paramètres du programme.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-22

**FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
PROJET « ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DE SCÈNE »
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE la Ville de Matagami dépose une demande d'aide financière de 6 000 \$ à l'Administration régionale Baie-James dans le cadre du Fonds de soutien au développement rural pour son projet « Équipements communautaires de scène »;
- QUE monsieur Alexandre Paquette, directeur des loisirs, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la demande d'aide financière et tout autre document relatif au projet;
- ET QUE, par ce dépôt, il soit considéré par l'Administration régionale Baie-James que les sommes soient engagées selon les paramètres du programme.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-23

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE
MATAGAMI
GALA RECONNAISSANCE SADC
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Société d'aide au développement des collectivités de Matagami souhaite organiser un gala Reconnaissance le 8 septembre 2018;

ATTENDU QUE ce gala a pour but de récompenser les commerçants et entrepreneurs de Matagami et de Radisson pour leur persévérance et leur dévouement envers leur communauté;

ATTENDU QUE l'organisation d'une telle activité nécessite un support technique et du prêt d'équipements de la part du Service des loisirs.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'OCTROYER une aide de 5 000 \$ à la Société d'aide au développement des collectivités de Matagami afin de soutenir financièrement le projet « Gala Reconnaissance », conditionnellement à la réalisation de l'activité;
- ET QUE la présente contribution est également conditionnelle au respect du montage financier présenté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-24

**SECRETARIAT AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES NATION CRIE –
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
COTISATION 2018**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE depuis novembre 2011, la Ville de Matagami est membre du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion au Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2018;
- D'AUTORISER le paiement de 15 000 \$ pour la cotisation 2018 du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie – Abitibi-Témiscamingue;
- ET D'INFORMER le Secrétariat que la Ville de Matagami évaluera au cours de l'année 2018 la pertinence de maintenir son adhésion pour les années suivantes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-03-13-25

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2018-03-13-26
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– DE LEVER la séance à 20 heures.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER